

L'ÉGALITÉ ☀
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
À ☀ L'ÉPREUVE
DES POLITIQUES
ET DES ☀ DÉBATS
PUBLICS

9 OCTOBRE ☀ 2009

MAIRIE DE PARIS



MAGE

FORUM-DÉBAT

ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE PARIS
LE CNDF: COLLECTIF NATIONAL
POUR LES DROITS DES FEMMES
ET LE MAGE: GROUPE DE RECHERCHE
EUROPÉEN DU CNRS « MARCHÉ
DU TRAVAIL ET GENRE EN EUROPE »

SALLE DES FÊTES
DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS
ENTRÉE PAR LE 3, RUE LOBAU
75 004 PARIS

VENDREDI 9 OCTOBRE 2009
DE 9 H 00 À 18 H 00

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT
LE 5 OCTOBRE À L'ADRESSE SUIVANTE:
COLLOQUE9OCT@PARIS.FR
MERCİ DE PRÉCISER NOM/PRÉNOM
/ORGANISATION/ADRESSE/CONTACT

9 H 00

Accueil des participant-e-s

9 H 30 • 10 H 00

Ouverture du colloque

Anne Hidalgo \ Première Adjointe au Maire de Paris (sous réserve)

Suzy Rojzman \ CNDF

Margaret Maruani \ MAGE

10 H 00 • 10 H 30

Introduction

L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES FACE AUX RÉFORMES PUBLIQUES

Fatima Lalem \ Adjointe au Maire de Paris, en charge de l'Égalité
entre les femmes et les hommes

Rachel Silvera \ économiste MAGE

Pause

11 H 00 • 13 H 00

Table-ronde

L'ÉGALITÉ FACE AUX POLITIQUES D'EMPLOI

Les lois récentes en matière d'emploi (loi sur le travail, l'emploi
et le pouvoir d'achat, introduction du revenu de solidarité active,
loi sur les « droits et devoirs des demandeurs d'emploi », etc.)
ont des conséquences en matière de genre qu'il convient d'analyser ;
de même, l'on s'interrogera sur le bilan de l'égalité professionnelle
dans le monde du travail.

Animation

Françoise Milewski \ économiste OFCE

Intervenant-e-s

Pierre Concialdi \ économiste IRES

Michel Miné \ juriste CNAM

Elisabetta Pernigotti \ CNDF

Ghyslaine Richard \ CGT

Laurence Laigo \ CFDT

Déjeuner libre

14 H 30 • 16 H 00

Table-ronde

L'ÉGALITÉ FACE AUX POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES

L'objectif est d'étudier les enjeux actuels de la politique familiale, les menaces sur le service d'accueil de la petite enfance et l'évolution des congés parentaux; on doit aussi s'interroger sur les droits et les conditions de travail des femmes migrantes et sans-papiers, ainsi que sur les risques réels de fragilisation du droit des femmes à disposer de leur corps.

Animation

Jeanne Fagnani \ sociologue Université Paris I

Intervenant-e-s

Hélène Périvier \ économiste OFCE

Annick Coupé \ Union syndicale Solidaire

Violaine Husson \ CIMADE

Danielle Gaudry \ Planning familial (sous réserve)

Pause

16 H 30 • 18 H 00

Table-ronde

ÉGALITÉ – DIVERSITÉ : NI AVEC, NI SANS TOI...

Comment peut-on concevoir les liens entre égalité, diversité et discriminations, que ce soit sur un plan théorique ou plus pragmatique dans le monde de l'entreprise?

Animation

Rachel Silvera

Intervenant-e-s

Marie-Thérèse Lanquetin \ juriste Université Paris X

Jacqueline Laufer \ sociologue Groupe HEC

Réjane Sénac \ politologue ENS

Chahla Beski \ ADRIC

18 H 00

Conclusion

Maya Surduts \ porte-parole du CNDF

Le principe d'égalité constitutif de notre pacte républicain est mis à mal par des politiques discriminatoires, des dérives communautaristes et des pratiques illégales, tout cela renforcé au nom de la crise économique. La remise en cause insidieuse des droits des femmes est le révélateur de cette résurgence d'une idéologie rétrograde et restrictive des droits fondamentaux sous prétexte de réformes novatrices, en réalité néo-libérales.



Plus que jamais, l'égalité entre les femmes et les hommes est soumise à des tensions et des contradictions en France. Jusqu'en 2008, il n'y a pas eu un discours public, pas une semaine, sans que ne soit évoqué les enjeux de l'égalité notamment professionnelle et salariale. Tout sera fait – nous disait-on – pour « supprimer », et pas seulement réduire, les écarts de salaires. Tout semblait mis en œuvre pour que l'égalité de droit soit de fait... Et pourtant... le compte n'y est vraiment pas. Avec la crise, l'égalité entre les femmes et les hommes est passée au second plan et devenue plus que jamais invisible... On demande encore une fois aux femmes de « faire preuve de patience », au nom d'une solidarité envers les premières victimes de la crise.



On le sait, malgré les textes et déclarations, les inégalités sont toujours là, et tendent même à se renforcer: tout d'abord n'oublions pas que l'affichage de cette volonté politique de lutte contre les inégalités s'est accompagné d'une absence d'instances politiques spécifiquement consacrées aux droits des femmes, du démantèlement du Service des droits des femmes et de l'égalité, tout cela au nom de la révision générale des politiques publiques (RGPP). L'impact de ces politiques est aussi le désengagement notable auprès de l'ensemble des réseaux associatifs alors que ces derniers mènent une action déterminante sur le terrain.



Par ailleurs, sur le plan des politiques économiques et sociales, rien n'est fait pour « intégrer le genre » comme le prônait depuis plus de dix ans la Commission européenne: bien au contraire, ces choix économiques et sociaux sont pris sans aucune analyse des conséquences en matière d'égalité, que ce soit sur le plan de l'emploi, des minima sociaux, de la politique familiale et sociale (à l'instar des expérimentations du revenu de solidarité active dans lesquelles la dimension du genre n'a pas été prise en compte). Le seul secteur devenu axe stratégique du développement de l'emploi sont les services à la personne,

caractérisés par des conditions de travail et de rémunérations particulièrement dégradées et essentiellement occupés par des femmes. Ils ont pour vocation de se substituer aux services publics de l'accueil (de l'enfance à la dépendance), tout en précarisant davantage de femmes.



Un des effets de ces politiques est l'aggravation des inégalités sociales entre les femmes. D'un côté, une minorité d'entre elles ont pu partiellement bénéficier du train de l'égalité: réussite scolaire; meilleure insertion professionnelle que leurs aînées, même si le plafond de verre résiste toujours; modes d'accueil diversifiés et financièrement aidés (crédit et réduction d'impôt pour emploi familial). Pour autant, compte tenu du contexte de crise leur évolution professionnelle est aujourd'hui d'un avenir incertain. De l'autre, des femmes, de plus en plus nombreuses à être à bas ou très bas salaires, du fait du temps partiel contraint; avec des emplois déqualifiés, non reconnus, et des difficultés d'accueil de leurs enfants qui les « incitent » à un retrait d'activité par le complément du soit-disant « libre choix ». Cette situation est d'autant plus préoccupante pour les femmes seules avec enfants et pour l'ensemble de la jeunesse, tant filles que garçons, confronté à une absence de perspective d'avenir.



Dans ce contexte, le débat lancé autour de la lutte contre les discriminations et pour la diversité vient encore renforcer la logique de minoration et d'invisibilité de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. De nombreuses entreprises et acteurs sociaux se sont en effet emparés du thème de la diversité comme un habillage de la lutte contre les discriminations. Ici encore, le compte n'y est pas toujours : au nom de cette diversité, on mettra sous une même étiquette, des handicapés, des jeunes issus de l'immigration, des seniors, des femmes... Ou alors, parce que les femmes ne sont pas une minorité parmi d'autres, on les exclura purement et simplement des enjeux de la diversité.



Que restera-t-il alors de l'égalité? Nous sommes donc ici face à une contradiction qu'il convient de poser clairement : on ne peut ni concevoir les femmes comme une simple « catégorie » ; ni les exclure du champ de la lutte contre les discriminations. Car ce qui caractérise l'égalité entre les femmes et les hommes est bien d'être un principe universel : on peut être jeune, noire et femme !